

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-

DECRET N°74-357 du 23 décembre 1974

nommant le Lieutenant-Colonel OHOUEMS Barthélémy, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, en qualité de Contrôleur du Gouvernement auprès des services publics.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°73-29 du 27 mars 1973, instituant auprès des sociétés d'Etat, des organismes et services publics, un poste de commissaire ou de contrôleur du Gouvernement ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Lieutenant-Colonel OHOUEMS Barthélémy, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, est nommé Contrôleur du Gouvernement auprès des services publics, Chargé de suivre l'application des décisions prises par le Conseil National de la Révolution en sa séance des 9 et 10 septembre 1974 et relatives aux problèmes de la rentrée scolaire.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 23 décembre 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 Ministères 13 Intéressé 1 SGG 4 IAA-DCCT 2
IGP-CMI-Gde Chanc. 3 DGP-DGAJI-LINSAE 6 MEN et ses services 10 JORD 1